



Communiqué de presse – 4/03/2026

Fromages au lait cru : un temps fort de dialogue scientifique et collectif au Salon international de l'Agriculture

Jeudi 26 février, le stand du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire a accueilli une table ronde intitulée « *Fromages au lait cru : états des savoirs scientifiques et enjeux* ». Fortement soutenu par les services de l'État, cette rencontre a rassemblé les principaux acteurs concernés autour d'un objectif commun : garantir l'avenir des filières au lait cru en conciliant sécurité sanitaire, recherche scientifique et développement économique des territoires.

La table ronde a été introduite par Serge Lhermitte, directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises au ministère en charge de l'agriculture, marquant l'engagement fort des pouvoirs publics aux côtés des filières. Cette introduction a permis de rappeler l'importance stratégique du lait cru, pilier historique, culturel et économique de nombreuses productions fromagères françaises, en particulier sous signes officiels de qualité et d'origine.

Une mobilisation collective autour d'enjeux communs

Ce temps fort s'inscrit dans la dynamique du **Plan de sauvegarde des fromages au lait cru**, porté conjointement par l'INAO, le CNAOL et les interprofessions laitières - le CNIEL pour le lait de vache, l'ANICAP pour le lait de chèvre et FBL pour le lait de brebis -, en lien étroit avec les services de l'État.

Face à la complexification croissante des enjeux sanitaires, l'ensemble des parties prenantes a partagé le constat qu'une approche collective, cohérente et proportionnée est indispensable pour sécuriser l'avenir des filières et mettre sur le marché des produits sains sans renoncer au lait cru. Autour de la table étaient réunis représentants des filières professionnelles, experts scientifiques de l'ANSES et de l'INRAE, organismes techniques et services de l'État. Les échanges ont permis de croiser les regards entre science, expérience de terrain et décision publique, dans un esprit de dialogue ouvert et constructif.

Des échanges éclairants et une volonté commune d'aller de l'avant

Les discussions ont mis en lumière **la nécessité de renforcer la recherche et la connaissance, d'améliorer l'anticipation et la gestion collective des situations sanitaires, et de poursuivre l'harmonisation des pratiques afin de renforcer la confiance entre tous les acteurs**. Au-delà

des constats, cette table ronde a illustré une volonté partagée d'avancer ensemble, en s'appuyant sur la science, l'expertise de terrain et une coopération renforcée entre les acteurs concernés.

Ce temps d'échanges au cœur du Salon international de l'Agriculture, sur le stand du MAASA, témoigne de l'engagement fort du ministère de l'Agriculture et des services de l'Etat auprès des filières au lait cru, dans une dynamique collective pour répondre aux enjeux sanitaires tout en préservant la valeur, la typicité et le lien au territoire qui font la richesse des fromages au lait cru français.

Contact presse

Marylène Bezamat – mbezamat@cnaol.fr – 06.03.99.62.07

A propos

INAO

L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) est un établissement public administratif, doté de la personnalité civile, sous tutelle du ministère chargé de l'Agriculture. Depuis 90 ans, l'INAO est chargé de la mise en œuvre de la politique française relative aux signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine des produits agricoles et agroalimentaires : Appellation d'origine protégée (AOP) et appellation d'origine contrôlée (AOC), Indication géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), Label rouge (LR) et Agriculture biologique (AB). L'INAO assure la reconnaissance et la révision des cahiers des charges des produits sous SIQO, la protection des signes et dénominations, la définition des principes et l'organisation des contrôles, la délimitation des zones de production, la protection des terroirs et territoires, le suivi économique et la promotion des SIQO.

CNAOL

Créé en 2002, le Conseil National des Appellations d'Origine Laitières (CNAOL) a pour rôle de défendre et de promouvoir les Appellations d'Origine Protégées, au niveau national, européen et international. Il regroupe l'ensemble des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des 51 AOP laitières françaises : 46 fromages, 3 beurres et 2 crèmes.

Il apporte également conseil et accompagnement aux ODG dans l'accomplissement de leurs missions : programmes de recherche et développement, outils collectifs, veille réglementaire... Le CNAOL mène de nombreuses actions pour lutter contre la distorsion, le parasitisme ou la contrefaçon qui portent préjudice aux AOP Laitières et d'informer sur les AOP Laitières.

CNIEL

Créé en 1974, Le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel) est l'association qui regroupe les organisations représentant les producteurs de lait de vache, les entreprises laitières privées, les coopératives laitières, et les acteurs du commerce, de la distribution et de la restauration collective.

Le Cniel incarne la volonté commune de ses membres de coopérer pour construire une filière laitière structurée, performante et durable, ancrée dans les territoires et ouverte sur la société et le monde d'aujourd'hui et de demain.

ANICAP

Créée en 1983, l'Association Nationale Interprofessionnelle Caprine (ANICAP) regroupe les organisations représentant les producteurs de lait de chèvre, les entreprises laitières privées et les coopératives laitières qui transforment du lait de chèvre.

Elle porte l'objectif commun de ses trois collèges d'œuvrer pour une filière laitière caprine durable, résiliente et créatrice de valeur, ancrée dans les territoires et à l'écoute de la société civile.

France Brebis Laitière

France Brebis Laitière est l'association interprofessionnelle nationale du lait de brebis. Créée en 2019, elle est composée des organisations représentant les producteurs de lait de brebis, les entreprises privées et coopératives laitières et constitue l'instance de concertation et d'orientation de la filière lait de brebis. Sa mission est de représenter et de défendre les intérêts de la filière lait de brebis auprès

des pouvoirs publics locaux et nationaux et de développer des actions d'intérêt général pour l'ensemble de la filière.